



GREFFE

23 DEC. 2003

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL**SYLVESTRE CHARBONNEAU FAFARD**
AVOCATSPAR TÉLÉCOPIEUR ET POSTE

Le 23 décembre 2003

Yves Fréchette

Ligne directe (514) 937-2881 poste 245

y.frechette@scf.qc.ca

Adjointe : Guylaine Brodeur, poste 247

Me Anne Mailfait
Secrétaire adjointe
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800 Place Victoria, 2^{ème} étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2**Objet : Demande d'approbation des dispositions tarifaires applicables
à une option d'électricité interruptible**
V/dossier : R-3518-2003
N/dossier : 14865-YFPS

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint l'original et sept copies de la demande de frais d'Option consommateurs dans le dossier décrit en rubrique.

Encore une fois, nous éprouvons des difficultés avec le nouveau formulaire. Dès janvier 2004, nous souhaitons rencontrer un membre de votre équipe pour discuter du tout.

De là, vous trouverez ci-joint notre facture ainsi que celle de ECS.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

SYLVESTRE, CHARBONNEAU, FAFARD


Yves Fréchette
Avocat

/gb

p.j.

c. c. : Me Jacinte Lafontaine

740, avenue Atwater, Montréal (Québec) Canada H4C 2G9 • (514) 937-2881 Fax : (514) 937-6529

Pierre Sylvestre • Ronald Charbonneau • Jean-Pierre Fafard • François Quintal* • Michel Charette* • Louis Beauregard*
Eric McDevitt David • Yves Fréchette • Normand Painchaud* • Iris Montini • Olivier Terghy* • (*associé nominal)

Identification des personnes

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

Numéro de dossier	R-3518-2003	Période couverte :	30/09/2003 AU 3/12/2003
Nom de l'intervenant	Option consommateurs		
Si agit-il d'un regroupement?	non		
Si s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
Yves Fréchette	11	externe	740, ave Atwater, Montréal, P.Q., H4C 2G9
Nom des analystes	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
Yannick Vennes	5	externe	10827, rue Laverdure, Montréal, P.Q., H3Z 2L8
Nom des témoins experts	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

BUDGET**Budget de participation**

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

Numéro de dossier :	R-3518-2003	Période couverte :	30/09/2003 AU 3/12/2003
Nom de l'intervenant :	Option consommateurs		
BUDGET DE PARTICIPATION			

1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation**2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant****3. Moyens et services requis**

3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste

a) Mandat de chaque personne affectée au dossier

b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés

c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés

3.2 Autres moyens requis

BUDGET**Sommaire des frais réclamés**

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 4, 5, 6 et 7.

Numéro de dossier :	R-3518-2003	Période couverte :	30/09/2003 AU 3/12/2003
Nom de l'intervenant :	Option consommateurs		
HONORAIRES			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation (heures) :	Audience (demi-journées) :	
Avocats	8.0 case 1 (ref. case 26)	0 case 6 (ref. case 27)	- \$ case 13 (ref. case 30)
Analystes	21.8 case 2 (ref. case 31)	0 case 7 (ref. case 32)	- \$ case 14 (ref. case 35)
Témoins experts	0.0 case 3 (ref. case 36)	0 case 8 (ref. case 37)	- \$ case 15 (ref. case 40)
Experts conseils	0.0 case 4 (ref. case 41)	n/a case 9 (ref. case 42)	- \$ case 16 (ref. case 45)
Coordonnateurs	0.0 case 5 (ref. case 46)	0 case 10 (ref. case 47)	- \$ case 17 (ref. case 50)
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	29.8	0	- \$
	case 11 (somme des cases 1 à 5)	case 12 (somme des cases 6 à 10)	case 18 (somme des cases 13 à 17)
DÉPENSES			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	- \$ case 19 (3% de la case 18)		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	- \$ case 20 (ref. case 54)		
Dépenses de traduction	- \$ case 21 (ref. case 55)		
TOTAL DES DÉPENSES	- \$		
	case 22 (somme des cases 19 à 21)		
ENVELOPPE GLOBALE			4 173.69 \$
	case 23 (ref. case 56)		
TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT			4 173.69 \$
	case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)		
FRAIS INTERIMAIRES REÇUS			- \$
	case 25		

Honoraires

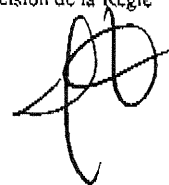


Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier : R-3518-2003		Période couverte : 30/09/2003 AU 3/12/2003			
Nom de l'intervenant : Option consommateurs					
HONORAIRES					
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience ¹	Taux horaire ou demi-journée ²	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Avocats	heures ou demi-journées				
Yves Fréchette	Préparation (h)	8.0		0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$
Total :	Préparation :	Audience :		0.00 \$	0.00 \$
	8.0	0			
	case 26	case 27		case 28	case 29
					case 30
Analystes	heures ou demi-journées				
Yannick Vennes	Préparation (h)	21.8		0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$
Total :	Préparation :	Audience :		0.00 \$	0.00 \$
	21.8	0			
	case 31	case 32		case 33	case 34
					case 35

¹ Le nombre d'heures s'applique à la préparation tandis que le nombre de demi-journées s'applique à l'audience.

² Le taux horaire s'applique à la préparation tandis que le taux à la demi-journée s'applique à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.



BUDGET

Honoraires (suite)



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :		R-3518-2003		Période couverte :		30/09/2003 AU 3/12/2003	
Nom de l'intervenant :		Option consommateurs					
HONORAIRES (suite)							
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience ¹		Taux horaire ou demi-journée ²	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total	
Témoins experts	heures ou demi-journées						
	Préparation (h):	0.0	- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Audience (dj):	0	- \$				0.00 \$
	Préparation (h):	0.0	- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Audience (dj):	0	- \$				0.00 \$
	Total :	Préparation :	Audience :		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
		0.0	0				
		case 36	case 37		case 38	case 39	case 40
Experts-conseil	heures						
	Préparation (h):	0.0	- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Préparation (h):	0.0	- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Total :	Préparation :	n/a		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
		0.0					
		case 41	case 42		case 43	case 44	case 45
Coordonnateurs	heures ou demi-journées						
	Préparation (h):	0.0	- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Audience (dj):	0	- \$				0.00 \$
	Préparation (h):	0.0	- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Audience (dj):	0	- \$				0.00 \$
	Total :	Préparation :	Audience :		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
		0.0	0				
		case 46	case 47		case 48	case 49	case 50
TOTAL DES HONORAIRES				0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
				case 51	case 52	case 53	

¹ Le nombre d'heures s'applique à la préparation tandis que le nombre de demi-journées s'applique à l'audience.

² Le taux horaire s'applique à la préparation tandis que le taux à la demi-journée s'applique à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

BUDGETRégie
de l'énergie**Québec****Dépenses**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3518-2003	Période couverte :	30/09/2003 AU 3/12/2003		
Nom de l'intervenant :	Option consommateurs				
Nom des personnes :					
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT¹					
Transport	Tarif	Nombre de kilomètres	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Automobile	0,31 \$/km	0	- \$	- \$	- \$
Autobus	classe économique		- \$	- \$	- \$
Train			- \$	- \$	- \$
Avion			- \$	- \$	- \$
Hébergement	Tarif journalier	Nombre de jours	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Région de Montréal (maximum de 35,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Québec (maximum de 25,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau (maximum de 35,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec (maximum de 70,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé (maximum de 35,00 \$ par jour)	- \$	0	- \$	n/a	- \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT			- \$	- \$	- \$
case 54					
DÉPENSES DE TRADUCTION					
Traduction	Tarif	Nombre de mots	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	- \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION			- \$	- \$	- \$
case 55					

¹ L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui explique les dépenses encourues avec ce formulaire.

AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R-3518-2003

Nom de l'intervenant : Option consommateurs

Je, soussigné, Yves Fréchette, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal,
le 23^e jour de décembre 2003

Stéphane Brodeur # 123577
Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)

Je, soussigné, _____, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de _____, membre du
regroupement intervenant; *(nom du membre)*
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,
à _____,
le _____^e jour de décembre 200

Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)

Date : 2003/12/23
 Heure : 09:46:24
 Client : OPTION CONSOMMATEURS
 Dossier : 14865 / 14865

SYLVESTRE CHARBONNEAU FAFARD
 Projet de compte
 Demande d'approbation des dispositions tarifaires

Page 1
 GUYLAINE
 (FRECHETTE, YVES - 018)
 (FRECHETTE, YVES - 018)

T R A V A I L E N C O U R S A U 2 0 0 3 - 1 2 - 2 3

No Contrôle	Date	Description	Avocat	Tax.	Heures	Taux H
52 895	27/10/2003	Préparation de l'intervention. Revue dossier. Discussion avec analyste	FRECHETTE, YVES	0	2.00	150.00
53 410	07/11/2003	Envoi demande de renseignements et étude	FRECHETTE, YVES	0	0.50	150.00
54 229	25/11/2003	Étude du dossier	FRECHETTE, YVES	0	3.00	150.00
55 017	26/11/2003	Revue de l'argumentation finale. Discussion avec l'analyste. Lettre à la Régie	FRECHETTE, YVES	0	2.00	150.00
55 021	26/11/2003	Téléphone de et à Me Mailfait	FRECHETTE, YVES	0	0.15	150.00
55 418	03/12/2003	Réception de la décision, étude et discussion avec l'analyste	FRECHETTE, YVES	0	0.45	150.00
Total des heures du dossier						8.10

S O U M A I R E D E S D É B O U R S P A R C O D E D É B O U R S A U 2 0 0 3 - 1 2 - 2 3

Nom	Code	Heures	Taux H	Valeur
FRECHETTE, YVES	018	8.10	150.00	1 215.00
Total du sommaire des TEC				1 215.00

A U C U N D É B O U R S J U D I C I A I R E A U 2 0 0 3 - 1 2 - 2 3

Débours extra-judiciaires		Sous-total des débours extra-judiciaires	
No	Description	Code	Montant
4 269	28/10/2003 Interne	018	0
4 375	07/11/2003 Interne	018	0
4 464	27/11/2003 Interne	018	0
			21.00

S O U M A I R E D E S D É B O U R S P A R C O D E D É B O U R S A U 2 0 0 3 - 1 2 - 2 3

Description	Code	Judiciaires	Extra-judiciaires	Total débours
Messagerie Speedo	018	0.00	21.00	21.00

Total du sommaire des débours

0.00 21.00 21.00

AUCUNE TRANSACTION DE FIDELICOMMIS AU
2003-12-23

AUCUN COMPTE CLIENT AU 2003-12-23

AUCUN HISTORIQUE DE FACTURATION AU 2003-
12-23

D O N N É E S D E F A C T U R A T I O N

Client : **OPTION CONSOMMATEURS**

(A-R-C : FRECHETTE, YVES - 018)

Dossier : 14865 / 14865

Demande d'approbation des dispositions tarifaires

(A-R-D : FRECHETTE, YVES - 018)

TPS applicable = **OUI**

TVQ applicable = **OUI**

Facturer comme le projet :

PRÉSENT PROJET		COMPTÉ À PRODUIRE	
Taxable	Non taxable	Total	
TEC	1215.00	0.00	1215.00
Escompte TEC	0.00	0.00	
Débours -- Taxables	21.00		21.00
Débours -- Non taxables		0.00	
S/T des débours	21.00	0.00	21.00
S/T TEC + Débours	1236.00	0.00	1236.00
TPS à 7,00 %	86.52		86.52
TVQ à 7,50 %	99.19		99.19
TOTAL DU PROJET	1421.71	0.00	1421.71
\$ en fidéicommiss			0.00
SOLDE DU PROJET			1421.71

Approuvé par : _____

Date : _____ / _____ / _____

Montant des comptes à recevoir (CAR)

0.00

TOTAL DES CAR + TEC + DÉBOURS + TAXES :

1421.71

ECONALYSIS CONSULTING SERVICES Statement

34 KING STREET EAST, SUITE 630, TORONTO, ONTARIO M5C 2X8
TELEPHONE 416.348.0640 FAX 416.348.0641
www.econalysis.ca

DATE	FILE NO.
16/12/2003	2003066

BILL TO
Option Consommateurs 2120 rue Sherbrooke Est Suite 604 Montreal, PQ HZK 1C3

TERMS	PROJECT
Net 30	Hydro Quebec Interruptible

DATE	ITEM	DESCRIPTION	HOURS	RATE (\$/hr)	AMOUNT (\$)
06/11/2003	Draft IRs	Draft IRs due tomorrow	3.5	110.00	385.00T
07/11/2003	Draft IRs	Draft IRs due today	4	110.00	440.00T
24/11/2003	Argument	review file and draft argument due Nov. 28	2.75	110.00	302.50T
25/11/2003	Argument	draft argument due Nov. 28	8	110.00	880.00T
26/11/2003	Argument	draft argument	3	110.00	330.00T
27/11/2003	Argument	edit argument due Nov. 28	0.5	110.00	55.00T
Business Number: 10160 6028					

Subtotal	2,392.50
GST	167.48
QST (#1023445111)	192.00

TOTAL	\$2,751.98
--------------	-------------------



GREFFE

23 DEC. 2003

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

SYLVESTRE CHARBONNEAU FAFARD
AVOCATS

BORDEREAU DE TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

DATE: Le 23 décembre 2003

À: **NOM:** Me Anne Mailfait
SOCIÉTÉ: Régie de l'énergie
TÉLÉCOPIEUR: (514) 873-2070
VOTRE DOSSIER: R-3518-2003

DE: **NOM:** Me Yves Fréchette
NOTRE DOSSIER: 14865-YFPS

NOMBRE DE PAGES TRANSMISES (Incluant celle-ci): 14
LES ORIGINAUX SUIVRONT PAR COURRIER: OUI √ NON _____

S'il y a des problèmes de transmission, veuillez nous en aviser sans délai.

MESSAGE:

Yves Fréchette, avocat

Ligne directe (514) 937-2881 poste 245

y.fréchette@scf.qc.ca

Ce message est télécopié et son contenu est confidentiel et n'est destiné qu'à la(aux) personne(s) dont le(s) nom(s) apparaît(issent) ci-dessus. Toute distribution, reproduction ou divulgation est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone et veuillez nous retourner la copie originale du message par la poste sans en faire de copie. Merci.

740, avenue Atwater, Montréal (Québec) Canada H4C 2G9 • (514) 937-2881 Fax : (514) 937-6529

Pierre Sylvestre • Ronald Charbonneau • Jean-Pierre Fafard • Robert Lachance* • François Quintal* • Michel Charette* • Louis Beauregard*
Éric McDavitt David • Christine Ouellet* • Yves Fréchette • Éric Fraser • Marie-Annik Walsh* • Normand Painchaud** (*associé nominal)

www.scf.qc.ca